

académie
Versailles

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Yvelines
éducation
nationale

Ecole élémentaire
Le Pré du Bourg
Rue du frêne
78910 Orgerus



Procès-verbal de la réunion du Conseil d'école n° 3 en date du 7 juin 2021

Education Nationale	Parents d'élèves	Commune
<p><u>Présents :</u> Directeur/ Directrice: Mme Chargé</p> <p>Enseignants : Mme Courbaud, Mme Houziaux, Mme Jard, <u>Absent(s) excusé(s) :</u> Mme El Jakani, Mme Miciak, Mme Desbouvrie Mme Brunet-Vidot,</p>	<p>Appels téléphoniques aux présidents des associations et à la mairie</p> <p><u>Présents :</u> Mme Toffin, Mme Waflart, Mme Jasnin,</p> <p><u>Absent(s) excusé(s) :</u> Mme Lebret, Mme Cotonnec</p>	<p><u>Présents :</u> M. Verplaeste (Maire) Mme Bacou</p> <p><u>Absent(s) excusé(s) :</u></p>

1 Effectifs prévisionnels / Equipe pédagogique

A ce jour les effectifs pour la prochaine rentrée sont les suivants :
Effectifs au 07/06 : CP 22 ; CE1 25 ; CE2 35 ; CM1 32 ; CM2 32 Total : 146

Les 6 classes sont maintenues. La répartition des élèves par niveaux/classes se fera ensuite en conseil de maitres. La répartition n'est définitive qu'à la veille de la rentrée. La répartition des enfants en double niveau est réfléchi en conseil des maîtres.

L'équipe enseignante :

Départs des enseignantes de la classe de CE2. Elles étaient nommées à titre provisoire.

Changement de direction : Départ de Mme Chargé pour de nouvelles fonctions. Madame Chargé remercie les parents et la mairie pour leur coopération. Une nouvelle directrice/directeur sera nommé(e) pour la prochaine rentrée.

2 Bilan OCCE

Peu de dépenses engagées en raison du Covid. Il a été difficile de se projeter cette année tant les décisions gouvernementales étaient fluctuantes face à une évolution de la pandémie plus ou moins prévisible.

En début d'année le compte de la coopérative était créditeur de 3137,15 €.

L'association Les P'tits Loups a généreusement donné 337 € pour la coopérative de l'école et nous les en remercions.

Chaque classe a bénéficié de 75 € pour les différents projets de l'année. L'équipe enseignante a pris la décision de prendre sur les fonds de la coopérative pour continuer de rembourser les familles à hauteur de 38 € pour la classe de mer de l'an passé. 53 familles ont bénéficié de ce remboursement, ce qui s'élève à un montant total de 2052 €. Malheureusement, la coopérative ne peut faire davantage. Il reste 37 € à rembourser à chaque famille.

Nous attendons le retour de notre assurance, la MAE, qui a pris notre dossier en charge. Il faut compter 18 mois de délai entre la prise en charge du dossier et la réponse / le remboursement. Nous tiendrons les familles au courant quand nous en saurons plus. Nous précisons que depuis septembre 2017, nous n'avons demandé aucune participation des familles pour la coopérative.

A ce jour, il reste 269,50 €. Nous pourrions, avec ce budget, offrir un petit livre à chaque enfant de l'école à la fin de l'année comme chaque année (Mis à part l'an dernier en raison du Covid).

3 Bilan COVID 19

Après plus d'une année d'application de protocole sanitaire du fait du COVID19, l'équipe enseignante a fait le bilan des points positifs et négatifs :

Points négatifs :

- Port du masque toute l'année pour les enseignants et les élèves : fatigue supplémentaire/ fragilité des cordes vocales / des difficultés d'élocution.
- Chaque enseignante gère son groupe tout au long de la journée : Pas de pause.
- Pas de décroisement : pas de chorale, d'interaction entre les élèves des différentes classes
- Soucis du remplacement des enseignants absents
- Les horaires d'ouverture et de sortie pour les familles ont été compliqués à gérer

Points positifs :

- Un effectif beaucoup moins important sur les temps d'accueil et de récréation avait entraîné moins d'accidents et d'incidents à gérer
- Les services sont moins stressants pour les enseignantes du fait du nombre restreint d'élèves
- Plus d'espace de jeux pour les élèves
- Récréations plus calmes
- Un bon fonctionnement du site internet de l'école et de l'outil pour la classe à la maison lors des 3 jours de confinement.
- Peu de transmission de maladies entre enfants

Conclusion : La bonne application du protocole à l'école et en périscolaire, le respect des règles par les familles, une bonne coordination de tous les acteurs, cela a permis d'éviter les fermetures de classes dans notre établissement.

Des tests salivaires vont être effectués à l'école le lundi 14 juin après-midi. Le périscolaire aidera au bon fonctionnement de cette organisation.

4 Activité piscine

Les CP vont à la piscine dans de bonnes conditions, les règles sanitaires sont respectées et les enfants sont ravis.

Proposition des parents que le CE2 puisse aller à la piscine l'an prochain. Les classes de CP et CE1 pourraient avoir moins de séances et laisser des créneaux pour les CE2. Cette décision se fera uniquement avec l'accord de l'Inspection et la mairie.

5 Liaison école /collège/maternelle

Ecole élémentaire /Collège

Ce jour le lundi 7 juin, les élèves de CM2 ont échangé avec une classe de 6^{ème} grâce à une classe virtuelle organisée entre l'école et le collège d'Orgerus. Un emploi du temps ainsi qu'un petit film sur le collège leur a été proposé à la fin de l'échange.

La visite virtuelle du collège sera disponible sur le site du collège.

La répartition des élèves de CM2 en classe de 6^{ème} est prévue par Mme El Jakani qui dispose de tous les éléments nécessaires pour cette répartition. Les enseignants de CM2 de toutes les communes rattachées au collège d'Orgerus font une première proposition en juin. Celle-ci peut être modifiée par le collège en fonction des arrivées de l'été avant la rentrée de septembre.

Les enfants sont ravis et rassurés de cet échange.

Ecole élémentaire/ maternelle

Une visite virtuelle a été filmée dans l'école élémentaire et sera remise à l'école maternelle afin que les élèves de grande section découvrent l'école. Cela permettra aux enfants de grande section d'être rassurés. Le protocole ne permet toujours pas aux familles de rentrer dans les écoles.

4 Travaux dans l'école pendant l'été

Les sanitaires du bâtiment de la cour aux cailloux seront remplacés. Les travaux commenceront en juillet. L'intégralité des toilettes sera faite.

Le rafraîchissement de la classe de CE2 serait nécessaire. Il faudra le budgéter.

5 Equipement informatique de l'école

La convention pour l'équipement informatique a été reçue. 2 TNI vont être remplacés (projecteur + tableau blanc + PC). 10 tablettes pour la classe mobiles sont également prévues. Le budget total s'élève à 14000 € (dont 7000€ pris en charge par l'éducation nationale). L'équipe s'était inscrite pour des formations sur l'utilisation des tablettes. Ces formations ont été annulées mais seront reconduites l'an prochain. Des rideaux opaques seraient éventuellement utiles pour les TNI du bâtiment Rue du frêne.

6 Sorties de fin d'année

Les sorties scolaires sont autorisées en respectant le non brassage des classes et avec port du masque.

Les sorties suivantes sont à l'ordre du jour :

Classe de CP : Sortie à l'espace Rambouillet

Classe de CE1 : Sortie à France Miniature

Classe de CE1/ CM1 et de CM1 : Sortie au château de Versailles

Classe de CM2 : Sortie au mémorial de Caen

Ces sorties ont été budgétées dans les comptes de la caisse des écoles budget 2021.

Date de la rentrée scolaire: le jeudi 2 septembre 2021

Signature du président du conseil d'école

CHARGE Martine



Signature du secrétaire de la séance

Courbaud Sophie

